



PRÉFET DU NORD

Lille, le 5 juillet 2014

## Communiqué de presse

### **PASSAGE DU TOUR DE FRANCE SUR LES ROUTES DU NORD LES 8 ET 9 JUILLET : IMPACT SUR LA CIRCULATION ET CONSEILS DE SÉCURITÉ**



Les différentes composantes du ministère de l'Intérieur (préfecture, gendarmerie et police nationales, sécurité civile) sont mobilisées pour permettre au Tour de France de se dérouler dans de bonnes conditions de sécurité pour tous : autorisation administrative, coordination et mobilisation des services de l'État, des collectivités et des services de secours et de santé. Un centre opérationnel départemental (COD) réunissant des représentants de chaque service concerné (préfecture, direction départementale des territoires et de la mer, police, gendarmerie, police municipale, agence régionale de santé, service départemental d'incendie et de secours, Samu, secouristes, collectivités territoriales, opérateur de transport, organisateur de la course...) sera activé, sous l'autorité du préfet, à l'occasion des 2 étapes traversant le département du Nord afin d'assurer la coordination des dispositifs de sécurité et de secours,

La 4<sup>e</sup> étape du 101<sup>e</sup> Tour de France, reliant Le Touquet Paris-Plage à Villeneuve d'Ascq, traversera le département du Nord, le mardi 8 juillet 2014 : les coureurs évolueront sur les routes des arrondissements de Dunkerque et de Lille, entre Renescure vers 15h30 et l'arrivée devant le stade Pierre-Mauroy à Villeneuve d'Ascq prévue entre 17h15 et 17h45.

Le lendemain, la 5<sup>e</sup> étape relira Ypres (Belgique) à Wallers-Arenberg. L'entrée des coureurs dans le département s'effectuera par Watrelos vers 15h15. Ils évolueront sur les routes des arrondissements de Lille, Douai et Valenciennes, pour une arrivée à Wallers-Arenberg entre 17h15 et 17h45.

#### **IMPACT DE LA COURSE SUR LA CIRCULATION**

Cette manifestation occasionnera des perturbations de circulation, les parcours empruntés par les cyclistes étant neutralisés avant le passage de la caravane publicitaire environ 2 heures avant celui des coureurs. Le public est invité à se renseigner auprès des mairies concernées.

D'une manière générale, la circulation sera fermée une heure avant le passage de la caravane et le stationnement interdit le long de l'itinéraire.

Le rétablissement de la circulation interviendra après le passage des coureurs.

Une pré-signalisation a été mise en place par les collectivités et les services de l'État sur les axes concernés afin de prévenir des perturbations de circulation. Il est conseillé aux usagers de la route de prendre toutes dispositions afin d'anticiper ou de retarder leurs déplacements dans les secteurs affectés.

Dans les villes de départ et d'arrivée des étapes, il est recommandé aux usagers de la route d'utiliser les parkings mis à disposition. Le 8 juillet à Villeneuve d'Ascq, 3 parkings d'une capacité totale de 4 000 places de parkings seront accessibles gratuitement : 1 400 places au parking B1, 680 places au parking C1, 2 000 places au parking C4, indiqués par fléchage dès l'entrée dans la commune.

Le 9 juillet à Wallers-Arenberg, les parkings seront à l'extérieur de la ville dans les communes de Millonfosse, Saint-Amand-les-Eaux, Wallers, Hélesmes, Haveluy, Bellaing, Oisy, Hérin et Raismes. Le stationnement se fera uniquement dans ces communes, gratuitement, et des navettes gratuites seront mises en place pour permettre de rejoindre l'arrivée.

Il est strictement interdit de stationner sur les bretelles d'autoroutes et la bande d'arrêt d'urgence.

## RESTRICTIONS DE CIRCULATION

### Le 8 juillet :

- Fermeture des 2 bretelles de sortie de l'échangeur n° 13 de l'A25, Steenvoorde, dans les deux sens de circulation de 13h00 à 17h00 ;
- Fermeture des 2 bretelles de sortie de l'échangeur n° 5 de la RN356, Mons en Baroeul, dans les deux sens de circulation de 14h30 à 18h30 ;
- Fermeture des 3 bretelles d'accès, aux parkings du Stade Pierre-Mauroy de 7h00 à 22h00 : « Artois » bretelle venant du tronç commun de l'A22, « Hainaut » bretelle venant de la jonction A23/A27 et « Flandre » bretelle venant de la RN227

### Le 9 juillet :

- Fermeture des 3 bretelles de sortie de l'échangeur n° 2, de l'A23 Orchies, dans les 2 sens de circulation, de 14h00 à 18h00 ;
- Fermeture des 2 bretelles de sortie de l'échangeur n° 6 de l'A23 Raismes, dans les 2 sens de circulation, à partir de 23h00 le 8 juillet, jusqu'au 9 juillet, 22h00 ;
- Fermeture de la RD40, à Hasnon, en direction de Wallers à 13h00. En raison de la coupure de cet axe, il est recommandé aux usagers de la route prenant la direction de Saint-Amand-les-Eaux, de sortir soit à l'échangeur n° 7 ou 8 de l'A23

## QUELQUES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Les usagers de la route doivent se conformer aux indications données par les services de police et de gendarmerie ou par les commissaires de course et signaleurs mis en place par l'organisateur.

Les spectateurs sont appelés à respecter les règles élémentaires de prudence lors du passage de la caravane et des coureurs, et notamment tenir les jeunes enfants par la main, ne pas traverser la chaussée et ne pas pousser les coureurs cyclistes.

Suivant la météo et en cas de forte chaleur, il est vivement conseillé de se protéger contre tout risque d'exposition prolongée à la chaleur et de disposer d'eau en quantité suffisante pour assurer une hydratation optimale notamment des enfants et des personnes âgées.

### **L'ÉTAT SOUTIEN LE CYCLISME DANS LA RÉGION NORD – PAS-DE-CALAIS**

Dans le cadre de l'accompagnement des disciplines sportives, la direction régionale de la jeunesse, du sport et de la cohésion sociale (DRJSCS) Nord – Pas-de-Calais apporte un soutien particulièrement important au cyclisme. En effet, au cours des 5 dernières années, plus de 2,1 millions d'euros ont permis de financer la construction ou l'aménagement d'équipements dédiés à ce sport. Le volume financier d'actions du centre national pour le développement du sport (CNDS) au niveau régional et infra-régional représente plus de 375 000 euros depuis 2011 et 36 000 euros uniquement pour 2014.

Enfin, le partenariat sur le championnat de France de cyclisme de l'Avenir qui aura lieu du 21 au 24 août 2014 à Saint-Omer est financé par le CNDS à hauteur de 7 000 euros.